



## POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DE QUALITÉ

Adresse postale : chez Didier Le Reste, 5 rue Paul Dukas  
75012 Paris

Courriel : [convergence.rail@hotmail.fr](mailto:convergence.rail@hotmail.fr)

Tél. (Didier Le Reste, Président) : 06 08 03 91 82

Site : <https://convergence-nationale-rail.fr/>

### COLLOQUE @ DEFENSE DU SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DU 11 JUIN 2026 @=@

Jeudi 11 Juin 2026, la Convergence Nationale Rail (CNR) a été invitée à participer à un COLLOQUE au théâtre TRAVERSIERE (Paris 12<sup>e</sup>) avec comme thème le **Service public ferroviaire**, organisé par le Secteur CGT des cheminots de la région de Paris Sud Est. Participaient également à ce COLLOQUE deux parlementaires (PCF et LFI), le Secrétaire Général de la Fédération CGT des Cheminots et la Présidente du Groupe PCF au Conseil Régional d'IDF.

Dans son intervention liminaire, le Président de la CNR est parti de la notion **cheminots/usagers même combat**, mettant en exergue des intérêts partagés et des convergences indéniables. La CNR avait eu l'occasion de rappeler cette dimension la veille devant la Gare du Nord de Paris dans le cadre de la mobilisation unitaire réussie des cheminots. (voir photo ci-jointe)

Les différentes actions, dont certaines novatrices, des collectifs de la CNR, ont été valorisées, au service de la défense et du développement du rail public, autour du maintien en service et de leur régénération, de lignes ferroviaires menacées de fermeture et de la réouverture d'autres lignes, permettant de disposer de plus de trains.

La dynamique de la « **Colère des Sans Trains** » forte de 45 associations et collectifs d'usagers du rail dont la CNR est partie prenante, a été soulignée, singulièrement autour de sa démarche pour obtenir un **Plan national d'urgence de financements** aux fins de procéder à des travaux de maintenance et de régénération, permettant, entre autres, de rouvrir certaines lignes très utiles et attendues par les populations. C'est d'ailleurs tout le sens des amendements déposés par la CNR et autres structures à la **Loi cadre sur le développement des transports, débattue et votée malheureusement par une majorité de Sénateurs le 15 Avril dernier.**

Après avoir rappelé l'opposition résolue de la CNR à l'ouverture à la concurrence des activités de la SNCF et les premiers impacts négatifs pour les usagers (*hausse des tarifs, jungle tarifaire avec les différentes billettiques régionales, rupture de correspondances entre différentes activités, fermeture de guichets...*). A ce titre, le Président de la CNR a salué l'action engagée par la CGT des cheminots de **MELUN (77)** visant à exiger du Conseil Régional IDF (IDF mobilités)

et de SNCF Voyageurs, la remise en place d'automates de vente des titres de transport « *grandes lignes* » dans les gares, sans délaissier la revendication de rouvrir des guichets avec du personnel en nombre et qualifié.

**Sans nier les difficultés ni la dureté des attaques, la CNR a souhaité ouvrir des perspectives plus engageantes en proposant d'investir partout le débat public et en construisant des luttes convergentes visant à démontrer que l'avenir et la résolution des problèmes rencontrés, ne sont pas à rechercher dans une course à la privatisation mais bien plus à renforcer le Service public en lui donnant les moyens humains, financiers, matériels, nécessaires à la réponse aux besoins croissants de mobilités.**

Paris le 17 Juin 2026